Charge France

VOLS DE CÂBLES DE RECHARGE : LES OPÉRATEURS FRANÇAIS FONT ÉTAT DE 18 MILLIONS D'EUROS DE PRÉJUDICE ALORS QUE LA JUSTICE PRONONCE DES PEINES DE PRISON FERME CONTRE LES COUPABLES

850 sites touchés en 2026. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, Charge France appelle à une réponse nationale contre les vols de câbles et le commerce de cuivre volé.

Les vols de câbles de recharge pour véhicules électriques ont touché 850 sites en France depuis le début de l'année 2026, soit 10% du réseau de recharge rapide, causant un préjudice estimé à 18 millions d'euros pour les opérateurs, selon le suivi de Charge France. Alors que des peines allant jusqu'à deux ans de prison ferme et dix ans d'interdiction de territoire français ont été prononcées, Charge France demande au gouvernement de lancer un plan national pour protéger le réseau de recharge et démanteler les filières de revente du cuivre volé.

Charge France a recensé 15 mises en examen cette année, dont sept depuis septembre. Les décisions judiciaires rapportées par l'association depuis la rentrée comprennent :

- **Toulouse :** une peine de deux ans de prison ferme avec mandat de dépôt et cinq ans d'interdiction de territoire français ;
- **Troyes :** une peine de deux ans de prison ferme avec mandat de dépôt et dix ans d'interdiction du territoire français ;
- **Nantes :** une peine de 16 mois d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt

Dans chacune de ces affaires, les tribunaux ont également ordonné l'indemnisation des victimes. Charge France salue le travail des policiers, des gendarmes et de la justice, ainsi que la coopération avec les opérateurs qui contribue aux enquêtes.

Protéger un réseau dont les automobilistes dépendent

La France comptait 40 000 points de recharge rapides ouverts au public à fin septembre 2026, selon le baromètre réalisé par le ministère de la Transition écologique, l'Avere-France et Gireve. [1]

Pour Charge France, la protection de ce réseau constitue désormais une condition de réussite de l'électrification et de maintien des prix bas de la recharge.

L'enquête Enedis–CSA publiée en octobre 2026 révèle que 96 % des propriétaires interrogés de véhicules 100 % électriques ou hybrides rechargeables sont satisfaits de leur expérience. Elle indique également que 71 % des utilisateurs de véhicules 100 % électriques ont recours aux points de recharge ouverts au public.[2]

Un câble sectionné met un point de recharge hors service. Pour les automobilistes concernés, cela signifie une entrave à la liberté de se déplacer avec des détours, du temps perdu, du stress et des trajets perturbés. Pour les opérateurs, cela implique de remplacer les équipements - un câble coûte 1.500 € à remplacer là où il rapporte 30 € de valeur cuivre au voleur - et de rétablir le service. Charge France alerte sur le risque que ces vols font peser sur la confiance dans le réseau de recharge et sur la survie des opérateurs.

La présidentielle de 2027 doit apporter des engagements concrets

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, Charge France appelle tous les candidats à prendre des engagements précis pour protéger les infrastructures de recharge.

« *On ne peut pas demander aux Français de passer à l'électrique et les laisser face à des bornes rendues inutilisables par des vols. À l'approche de la présidentielle de 2027, nous demandons à chaque candidat des engagements précis pour protéger le réseau. La confiance repose aussi sur une promesse simple : pouvoir recharger quand on en a besoin* », **déclare Matthieu Dischamps, secrétaire général de Charge France.**

L'action doit commencer sans attendre l'élection. Charge France demande aux ministères de l'Intérieur et de la Justice de réunir les opérateurs, les forces de l'ordre et les parquets autour de **trois priorités :**

- **Rapprocher les enquêtes entre ressorts judiciaires :** les vols de câbles relèvent de la bande organisée, il s'agit d'identifier les auteurs de vols répétés et accélérer le partage des éléments utiles aux enquêtes ;
- **Remonter les filières de recel du cuivre volé :** cibler les circuits par lesquels il est acheté et revendu, en contrôlant davantage les ferrailleurs ;
- **Mettre en place un mode opératoire spécifique :** élaborer des plans d'intervention avec les forces de l'ordre, tenant compte que les opérateurs sont alertés en temps réel d'un vol ce qui favorise l'interpellation en flagrant délit.

L'association demande que cette coopération soit systématisée sur l'ensemble du territoire afin de prévenir de nouveaux vols, de préserver l'accès à la recharge et de protéger les investissements nécessaires à l'électrification des transports.

Sources et périmètres

- [1] Ministère de la Transition écologique / Avere-France / Gireve - Baromètre de septembre 2026, publié le 12 octobre 2026. Les points de recharge et les sites de recharge constituent des unités distinctes.
- [2] Enedis-CSA - Enquête d'octobre 2026, p. 2–4 ; 1 009 propriétaires de véhicules 100 % électriques ou hybrides rechargeables interrogés en juillet 2026. Le taux de 71 % concerne uniquement les utilisateurs de véhicules 100 % électriques.
- [3] ADEME - Baromètre 2025, publié le 13 novembre 2025 ; échantillon de 1 580 personnes âgées de 15 ans et plus en France hexagonale, interrogées en juillet, constitué selon la méthode des quotas. Cette enquête porte sur le climat, et non sur les vols de câbles.

A propos de Charge France

Charge France regroupe les opérateurs leaders du secteur pour structurer un écosystème de recharge durable et fiable, représentant les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics.